

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- 4a. Règlement
- 4b.00 Plan de règlement HATTGAU au 1/12000
5. Annexes du PLU

**Révision allégée n°1
APPROBATION**

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU 28/06/2022

A HOHWILL FR

LE PRESIDENT



PAUL HEINTZ

LEGENDE

1. PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

LE ZONAGE: ZONES ET SECTEURS


- Limite de zone
- N Désignation de zone
- Nj Désignation de secteur de zone

2. EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé
- A1 Numéro d'emplacement réservé
- Ø Largeur de l'emplacement réservé

3. LES AUTRES INDICATIONS

- Limites communales
- Zones d'expansion de crues soumises aux risques d'inondations
- Espace boisé classé à conserver au titre de l'article L. 130-1 du CU.
- Canalisations de transport de gaz haute pression
- Zones de dangers graves et très graves liées aux ouvrages de transport (gaz)



(voir plan de zonage 4b-10 CAMP D'OBERROEDERN au 1/2000)

(voir plan de zonage 4b-11 ASCHBACH au 1/2000)

(voir plan de zonage 4b-08 OBERROEDERN au 1/2000)

(voir plan de zonage 4b-12 STUNDWILLER au 1/2000)

(voir plan de zonage 4b-04 REWESWILLER au 1/2000)

(voir plan de zonage 4b-05 KUHLENDORF au 1/2000)

(voir plan de zonage 4b-06 HATTEHOFEN au 1/2000)

(voir plan de zonage 4b-06 HATTEN au 1/2000)

(voir plan de zonage 4b-07 HATTEN au 1/2000)

(voir plan de zonage 4b-01 BIEBACH au 1/2000)

(voir plan de zonage 4b-07 HATTEN au 1/2000)

(voir plan de zonage 4b-03 SCHWABWILLER au 1/2000)